Site Internet: http://rvtt.monclubdeping.fr/

TOURNOI d'ETE de TENNIS DE TABLE VERNANTES (Maine et Loire) Le samedi 03 juillet 2021

1) GENERALITES

Le REVEIL VERNANTAIS organise **le samedi 03 juillet 2021** un tournoi d'été, ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT et non licenciés. Il se disputera sur 24 tables agrées F.F.T.T. dans la salle omnisports de VERNANTES (Maine et Loire).

2) DEROULEMENT DES EPREUVES

2.1 - Tableaux et Horaires :

	Tableaux	Nb max	Horaires
Tab A	Benjamins-Minimes		14H00
Tab B	< à 800 pts	72 j	14H00
Tab C	< à 1200 pts		14H00
Tab D	< à 600 pts	70:	15H30
Tab E	< à 1000 pts	72 j	15H30
Tab F	< à 1400 pts		15H30
Promo-NL	Non licenciés et promo	30 j	18H30

- 2.2 Chaque joueur et joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum sur 2 créneaux horaires distincts.
- 2.3 Tous les tableaux, se déroulent par poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau à élimination directe.
- 2.4 Les joueurs et joueuses qualifiés le jour du tournoi pour une épreuve départementale, régionale ou nationale ne pourront pas prendre part au tournoi.
- 2.5 Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux tableaux B, C, D, E, F Promo et NL
- 2.6 Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

3) ORGANISATION DU TOURNOI

- 3.1 Tenue sportive exigée dans l'aire de jeu.
- 3.2 Dans le tableau, un joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 5 minutes sera déclaré forfait.
- 3.3 Le perdant de chaque partie doit obligatoirement arbitrer la partie suivante.
- 3.4 Balles blanches plastique fournies par l'organisateur.
- 3.5 Le REVEIL VERNANTAIS décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 3.6 Le juge-arbitre réglera tout litige non prévu au règlement.
- 3.7 -Tout(e) joueur (se) doit être en mesure de présenter sa licence avec la mention « certificat médical présenté » au juge-arbitre du tournoi. A défaut, il (elle) devra justifier de la validité de sa licence et de la possession du certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du tennis de table en compétition.

4) RECOMPENSES ET PRIX

Des lots et bons d'achats récompenseront :

- les 4 meilleurs de chaque tableau s'il y a 8 inscrits au moins;
- les 2 premiers si moins de 8 inscrits.

5) INSCRIPTIONS

Les engagements seront reçus jusqu'au samedi 03 juillet à 10H00 chez :

• Mr Patrice NEAU, 10 rue de l'Epinay, 49390 VERNANTES,

tél: 06.67.24.48.87

Mr Sébastien WANNYN, 12 rue de la Mairie, 49390 VERNOIL-LE-FOURRIER,

tél: 06.99.66.90.68 rvttping@gmail.com

A l'inscription les joueurs devront communiquer leur numéro de licence et leur nombre de points.

Montant des engagements : 1 tableau 3 euros.

2 tableaux 5 euros.

Ces droits d'inscriptions seront réglés en une seule fois pour tous les tableaux par un responsable de chaque club ou par le joueur au moment du pointage, le jour du tournoi, y compris pour les joueurs absents.

6) JUGE-ARBITRE

Le juge-arbitre sera Bernard QUERE - Juge Arbitre National.

Le comité d'organisation, avec le juge arbitre, pourra apporter au présent règlement, toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

7) TIRAGE AU SORT

La mise en poule sera effectué ½ heure avant l'horaire prévu pour chaque tableau, à la salle de tennis de table de VERNANTES.

Le Juge-Arbitre :

Bernard QUERE